

Rapport
annuel
2019

Fondation de L'Orme

Établissement médico-social de la Fondation de l'Orme
Établissement psychosocial médicalisé Le Rôtillon
Appartements protégés de la Cité de la Borde



Table des matières

<i>Message du président</i>	5
<i>L'EMS de la Fondation de l'Orme : une institution tournée vers l'avenir</i>	6
Mot de la directrice	6
<i>Réalisation de quelques activités marquantes avec les résidents</i>	7
<i>« Cité de la Borde » - Appartements protégés à Lausanne : témoignage d'une habitante</i>	8
<i>L'EPSM Le Rôtillon - se rétablir un jour à la fois</i>	9
Mot de la directrice	9
<i>Le rétablissement</i>	11
L'avis des collaborateurs	12
L'avis des résidents.....	12
Développement possible.....	12
<i>Sécurité et santé des collaborateurs</i>	13
Qu'en est-il des risques psycho-sociaux à l'EMS de la Fondation de l'Orme et à L'EPSM Le Rôtillon?	13
Quelle est l'importance de l'information concernant la prophylaxie des maladies transmissibles ?	14
Et qu'en est-il de la prévention et de la sécurité incendie ?	14
<i>Chiffres Clé</i>	15
EMS de la Fondation de l'Orme.....	15
L'EPSM Le Rôtillon	16
Comptes 2019	17
<i>Rapport de l'organe de révision de la Fondation de l'Orme</i>	18
<i>Remerciements</i>	20

Conseil de fondation

Marc Vuilleumier, président
Corinne Vuilleumier, vice-présidente
Mike Imhof, trésorier
Elena Biancardi
Christine Chételat
François Czech
Karsten Ebbing
Laurent Guidetti
Nathalie Cornuz, secrétaire

EMS de la Fondation de l'Orme

Route des Plaines-du-Loup 4A
Case postale 236
1018 Lausanne 18
021 641 62 00
www.fondationdelorme.ch
ems@fdorme.ch

Comité directeur :

Véronique Gafner, directrice
Ghislaine Guillet-Dauphiné, infirmière-chef
Philippe Pache, directeur adjoint et responsable RH

EPSM Le Rôtillon

Rue du Rôtillon 5
1003 Lausanne
021 349 94 00
www.lerotillon.ch
info@lerotillon.ch
Eliane Bovitutti, directrice

Membres du comité de direction :

Dr Patrick Bovier, médecin référent
Me Loucy Weil, avocate, conseil légal
Joana Monteiro, infirmière-chef
Kevin Schweizer, adjoint à l'infirmière-chef, coordinateur qualité, co-responsable
intendance, sécurité et technique
Laure Warpelin, responsable RH
Juan-Carlos Rodriguez, co-responsable intendance, sécurité et technique

Message du président

La Fondation de l'Orme, ces dernières années, n'a cessé de développer des prestations diversifiées et innovantes afin de répondre aux besoins des personnes, âgées ou non, de la région lausannoise. Notre projet Métamorphose, dans le quartier des Plaines-du-Loup, en est l'illustration : outre 60 lits classiques de long-séjour, notre fondation va proposer une dizaine de places d'accueil de jour (CAT), une colocation pour 6 résidents et 14 appartements protégés.

De même, en 2019, le Rôtillon a poursuivi sa mue en essayant, lorsque cela est possible, d'offrir des appartements avec suivi psycho-social, notamment pour les habitants de notre institution du centre-ville. Il s'agit là d'une vraie alternative à la vie institutionnelle. Ce sont aujourd'hui près de 40 appartements qui sont occupés par des personnes à la santé psychique précaire et à l'histoire souvent difficile. Favoriser le « être chez soi » a permis à plusieurs résident/e/s de se reconstruire un bout de vie avec du sens et un peu d'autonomie. Divers autres projets pointent à l'horizon, nous vous en reparlerons prochainement.

2019 a aussi été une année importante pour le personnel travaillant dans les établissements sanitaires vaudois. Divers milieux politiques et professionnels souhaitent un statut unique pour tout ce personnel (CHUV, hôpitaux régionaux, CMS, EMS). C'est un projet ambitieux qui mettra bien des années à se concrétiser notamment pour le personnel qualifié (infirmier/e/s par exemple). Nous le regrettons tant il est difficile de recruter ces dernier/e/s. Un premier effort a toutefois été fait pour revaloriser les bas salaires sur la base du statut du nouvel Hôpital Riviera-Chablais. C'est à saluer. Ce d'autant plus que certains voulaient exclure de ces améliorations le personnel hôtelier, plus nombreux sur le marché. Un non-sens à nos yeux ! Car l'esprit d'équipe et de cohésion, si important dans un lieu de vie comme un EMS, se construit sur une considération équitable et égalitaire de toutes et tous. Les infirmières/e/s, dans nos institutions, bénéficient toujours de moins bonnes conditions qu'au CHUV par exemple pour un travail pourtant aussi difficile. Cela doit changer ! Les partenaires sociaux doivent trouver une solution car se « piquer » ce personnel entre institutions n'est pas viable. Peut-être déjà en 2020 ?

En tout cas, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui travaillent dans les EMS et EPSM et à la fondation de l'Orme en particulier : leur engagement doit être mieux considéré et valorisé.

Marc Vuilleumier, président du conseil de Fondation



L'EMS de la Fondation de l'Orme : une institution tournée vers l'avenir

Mot de la directrice

Comme déjà expliqué lors de notre précédent rapport annuel, la fondation de l'Orme est en pleine croissance et va s'agrandir en construisant avec la fondation Bois-Gentil un nouvel établissement médico-social de psychiatrie de l'âge avancé dans l'écoquartier de Métamorphose à Lausanne.



Ce projet ambitieux aura une capacité d'hébergement de 60 résidents.

Le mandat d'étude parallèle a abouti au choix de l'atelier d'architecture Aeby Perneger et Associés SA à Lausanne. La collaboration efficiente, dans une entente mutuelle, a permis de terminer l'avant-projet dans le temps imparti. A ce jour l'échéancier est respecté avec une ouverture prévue au printemps 2024.

Dans ce même quartier, un autre projet est en développement, toujours en collaboration avec la fondation Bois-Gentil et le bureau d'architecture Bunq à Nyon. 13 appartements protégés ainsi qu'un centre d'accueil temporaire et des chambres en colocation pour les personnes atteintes de légers troubles cognitifs seront construits.

La mise à l'enquête se termine à la fin de cette année pour une ouverture prévue au printemps 2022.

Nous ne pouvons que nous réjouir du dynamisme de notre fondation qui est ambitieuse et déterminée, afin d'offrir des conditions de vie de grande qualité aux futurs résidents de ce canton.

Véronique Gafner,
directrice de l'EMS de la Fondation de l'Orme

Réalisation de quelques activités marquantes avec les résidents

Le 14 juin 2019, journée de la femme, résidentes et résidents ont organisé avec le soutien d'une apprentie assistance socio-éducative de 1^{ère} année, un « piquet de grève » avec boissons et gâteaux « maison » devant la poste de la Pontaise, afin de montrer leur solidarité pour l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Un franc succès dans la bonne humeur !



En date du 17 juin 2019, dans le cadre des 60 ans de notre organisation faitière Héviva, la fondation de l'Orme remportait le Premier Prix du public, pour le film « **Balle de match** ». Ce film, qui a été créé à la demande des résidents et avec leur participation, a été entièrement réalisé par un apprenti assistant socio-éducatif de 1^{ère} année. Le thème de ce film interpelle Monsieur Roger Federer, afin de lui demander de venir nous rendre visite dans notre institution. Après quelques péripéties et beaucoup de patience, nous savons que Monsieur Roger Federer a vu notre film et tous les résidents en sont très fiers !



À la demande des résidents, nous avons également organisé plusieurs soirées en discothèque, qui ont remporté un franc succès, ainsi que des moments de karaoké en ville de Lausanne, entre autres.



« Cité de la Borde » - Appartements protégés à Lausanne : témoignage d'une habitante

Suite à de graves soucis de santé, il y a environ 10 ans, je n'ai plus pu rester dans mon appartement, plus adapté à mon état. Trop d'escaliers, ascenseur très petit, baignoire, pas de porte, etc... On m'a proposé un appartement protégé. Sur le moment, j'ai été très réticente car, ayant passé de longs séjours à l'hôpital, j'avais peur de me retrouver dans un appartement avec un environnement très médicalisé et surveillé.



Au contraire, quel bonheur !



J'ai trouvé un endroit chaleureux et adapté aux personnes avec des soucis de santé divers.

Je trouve mon appartement bien adapté à mon état de santé. Ayant de grandes difficultés à me déplacer, l'environnement s'y prête bien.

- La salle de bain bien adaptée
- La cuisine utilisable avec facilités
- De grandes pièces
- Une belle terrasse.

L'environnement autour de la maison est pratique, accessible et calme malgré le fait d'être en ville. L'accès à la maison avec des portes automatiques est très pratique et un grand ascenseur, c'est bien. La salle commune de la maison est très sympathique et bien accessible et j'ai le plaisir de m'y rendre pour nos repas entre voisins.

Et j'aimerais souligner et remercier Mme Rocha, référente sociale, et toute sa famille pour leur disponibilité.

Pour terminer, j'aimerais vous dire que je suis très contente malgré nos soucis de santé que nous ayons des endroits adaptés et sécurisés, afin de pouvoir tout de même avoir une vie normale, la plus autonome possible et de garder ainsi une intimité de vie.

Madame Lagona Martine,
Locataire des appartements protégés de la « Cité de la Borde »

L'EPSM Le Rôtillon - se rétablir un jour à la fois

Mot de la directrice

Le Rôtillon s'est implanté au sein de la communauté en 2010. Depuis, à l'image des professionnels engagés et des personnes utilisatrices accueillies, il a son histoire. Une histoire faite de moments de crise, de moments de fête, de moments de joie, de fou rire, de partage de vécus parfois douloureux. Enrichi de ce vécu, Le Rôtillon a su, au fil du temps, profiter de chacun de ces moments pour réfléchir et faire évoluer ses pratiques.



Le travail au sein d'une organisation communautaire telle que la nôtre représente un véritable défi en termes de cohésion, de communication, de congruence, d'adaptation, de souplesse, d'application des règles, de créativité, d'innovation, d'engagement, de persévérance et de réponse ajustée aux besoins de personnes vivant une situation de précarité sociale souvent associée à une vulnérabilité psychique, ceci dans un contexte d'évolution rapide des attentes des uns et des autres.

Conscientes que le savoir, le savoir-faire et le savoir-être sont des outils de travail par excellence, afin d'assurer à chaque personne utilisatrice un séjour profitable dans la quête de son rétablissement, nous avons réalisé qu'il nous fallait un dénominateur commun permettant d'aligner organisation du travail, ressources humaines et processus d'intervention. Dans cette perspective, nous avons donc examiné avec attention notre environnement et questionné les besoins des personnes utilisatrices, des collaborateurs et des différentes parties prenantes.

En 2017, nous avons décidé d'intégrer le modèle du rétablissement¹ et débuté une formation avec le soutien de l'association québécoise pour la réadaptation psychosociale.

Depuis, les intervenantes viennent chaque année contribuer à la formation des professionnels de notre secteur. Il s'agit d'un premier pas vers l'appropriation et la définition de ce dénominateur commun. Nos prochains pas seront orientés par la mise en œuvre d'un plan d'intervention par les forces (démarche clinique orientée solution) et la rédaction d'un guide de pratiques pour intervenir "autrement".



Je souhaite de tout cœur remercier chacun des collaborateurs-trices qui contribuez à cette belle aventure qui n'aurait pas été possible sans vous, sans votre ouverture, votre transparence, votre créativité et votre disposition au changement.



Un merci tout particulier à Joana Monteiro, notre infirmière-chef, à Kevin Schweizer son adjoint, qui est également responsable avec Juan-Carlos Rodriguez des secteurs intendance, sécurité et technique et à Laure Warpelin qui est responsable des secteurs ressources humaines, administration et finances. Merci également aux personnes utilisatrices qui se révèlent être de bons professeurs et qui nous encouragent à évoluer vers plus de créativité et d'inventions sociales et solidaires.

Eliane Bovitutti, directrice

¹ Le rétablissement est un modèle novateur: il relève d'une philosophie basée sur un changement de culture visant à s'éloigner d'une prise en charge réduisant la personne à sa pathologie. Cette approche vise une pleine citoyenneté de la personne en se basant sur la construction d'un projet à partir de ses forces et ressources.

Le rétablissement

La notion de rétablissement naît de la volonté de redonner une voix et du pouvoir à des personnes confrontées à un parcours de lutte à la fois contre leur maladie et contre la vision stigmatisante de cette dernière.

Accompagner des personnes sur le chemin du rétablissement signifie avant tout les considérer comme les expertes de leur propre parcours.

La relation entre professionnels et utilisateurs sera alors la plus horizontale possible. Les projets qui guident la prise en charge sont de ce fait le fruit d'une co-construction et d'une négociation entre les souhaits des utilisateurs, la mesure des risques et les principes de réalités inhérents à notre société.



LE RÉTABLISSMENT AU RÔTILLON EST, POUR NOUS, LA PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE DES UTILISATEURS-TRICES : EN FONCTION DE SON PARCOURS DE VIE, DE SA FRAGILITÉ PSYCHIQUE ET DE SES FORCES, EN ÉTANT À UN STADE DIFFÉRENT.



Le rétablissement donne du sens à la vie, aide à faire renaître l'espoir s'il a disparu et permet de lutter contre la stigmatisation.

Se rétablir, c'est sortir de sa zone de confort... et n'est pas forcément réussir du premier coup. Le chemin peut être long.

L'avis des collaborateurs

« Pour l'instant, je n'ai pas l'impression que le cadre et les contraintes institutionnelles nous permettent de réellement adopter la philosophie du rétablissement. Je me questionne également de la pertinence de cette philosophie avec une population aussi précarisée. »



"Je n'ai pas encore eu l'occasion de faire la formation mais je pense que je fais le rétablissement dans ma manière de pratiquer : mettre l'utilisateur au centre de son projet, avancer à côté de lui, à son rythme, selon ses projets et lui rappeler ses objectifs lorsqu'il ne voit plus le sens. Je ne suis pas quelqu'un qui impose mon point de vue au résident, donc je n'ai pas l'impression de changer ma pratique actuellement. "

L'avis des résidents



Pour certains utilisateurs, « Le rétablissement » est encore un mystère et ils n'en ont pas beaucoup entendu parler. D'autres estiment que le concept est bien et que l'équipe est « plus cool ». Ils ressentent les choses plus justes et correctes. D'autres se sentent plus angoissés.



M. R. voit tout le sens et trouve intéressant que la personne soit appelée à co-construire son projet de vie, à prendre des décisions et actions. M. estime que l'équipe travaille de la même manière depuis toujours et ne voit pas beaucoup de changements sur la manière d'agir. M. serait intéressé par une séance d'information sur le rétablissement.

|| Développement possible

- *Il y a encore du chemin à faire pour adapter nos pratiques, se remettre en question, continuer de former l'équipe et intégrer plus les utilisateurs dans leurs projets.
- *Il serait très intéressant que dans un premier temps une séance d'information soit organisée pour expliquer aux résidents le concept du rétablissement et la vision de l'institution et intégrer cette explication à l'entretien d'admission des nouvelles arrivées.
- *Au niveau de la pratique, parfois la direction a encore tendance à prendre des décisions à la place de l'utilisateur, ce qui serait à améliorer en vue de l'application des principes du rétablissement.
- *Dans le futur, il serait intéressant de pouvoir intégrer dans nos prises en soins ceux qu'on appelle les pairs-aidant ; des personnes ayant eux-mêmes un vécu marqué par des troubles psychiques qui, en partageant leur expérience, peuvent se profiler comme des sources d'espoir et de soutien pour des personnes qui vivent des situations similaires.

Sécurité et santé des collaborateurs

Qu'en est-il des risques psycho-sociaux à l'EMS de la Fondation de l'Orme et à L'EPSM Le Rôtillon?

Pour rappel, la loi sur le travail, dans son article 6, alinéa 1, oblige l'employeur à « ... prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité personnelle des travailleurs ». Le commentaire des ordonnances 3 et 4 de la loi sur le travail explicite les actes de harcèlement sexuel et mobbing. Il se rapporte à l'art.2 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail.



Fort de cette obligation, nous avons organisé dans les deux institutions des séances obligatoires de sensibilisation tout au long de l'année 2019, pour l'ensemble des collaborateurs. Plus de 100 membres du personnel y ont participé. Les buts sont :

- Informer les collaborateurs des conditions et impératifs de la loi sur le travail et la protection de la santé
- Renseigner sur la position de la direction face à de tels agissements et ses conséquences
- Faire connaître la marche à suivre lors de préjudices directs ou de témoignages/observations de tels incidents au sein de notre institution
- Travailler sur la prévention.

À la Fondation de l'Orme une procédure a également été créée permettant ainsi à chacun, en cas de besoin, de s'y référer mettant en lumière les thèmes comme, le mobbing, toutes les formes de harcèlement y compris sexuel, le burn out, et le stress.

Comme le demande également la loi, une procédure a été rédigée afin de protéger les jeunes collaborateurs –trices contre tous types de risques sur le lieu de travail et de les sensibiliser aussi aux risques psycho-sociaux.

Quelle est l'importance de l'information concernant la prophylaxie des maladies transmissibles ?

Toujours dans le but de sensibiliser nos collaborateurs-trices, nous avons également organisé des séances d'information sur le thème de la prophylaxie des maladies transmissibles visant à:

- *Mettre en place des mesures standards et / ou des mesures additionnelles**
- *Améliorer l'hygiène de l'environnement**
- *Sensibiliser à la vaccination.**

L'ensemble de ces mesures est à appliquer par tous les soignants dans toutes les occasions de soins, y compris lors de situations de crise ; elles ont pour but de réduire au maximum le risque de transmission de micro-organismes lors des contacts directs (mains, liquides biologiques) et indirects (environnement, dispositifs médicaux) ; elles visent à éviter la transmission de micro-organismes du personnel aux patient-e-s et des patient-e-s au personnel.

Actions mises en place suite aux séances d'information

- * Mise en place d'affiches avec les « techniques de l'hygiène des mains » en lieux stratégiques
- * Désinfection et nettoyage des surfaces (tables et chaises de la salle de soins, bureaux)
- * Désinfection des téléphones, claviers, souris et poignées des portes lorsque nécessaire
- * Séance information et sensibilisation avec les résident-e-s
- * Sensibilisation des résident-e-s pour se désinfecter les mains à l'entrée de la salle de soins et de se laver les mains avant les repas.

Et qu'en est-il de la prévention et de la sécurité incendie ?

En collaboration étroite avec l'établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud, nous avons organisé, tout au long de l'année 2019, des exercices pratiques afin d'apprendre à combattre le feu et comprendre également les différentes composantes permettant d'atténuer un feu ou au contraire de l'attiser. Plus de 150 collaborateurs-trices de tous les secteurs ont suivi ces instructions fort utiles.

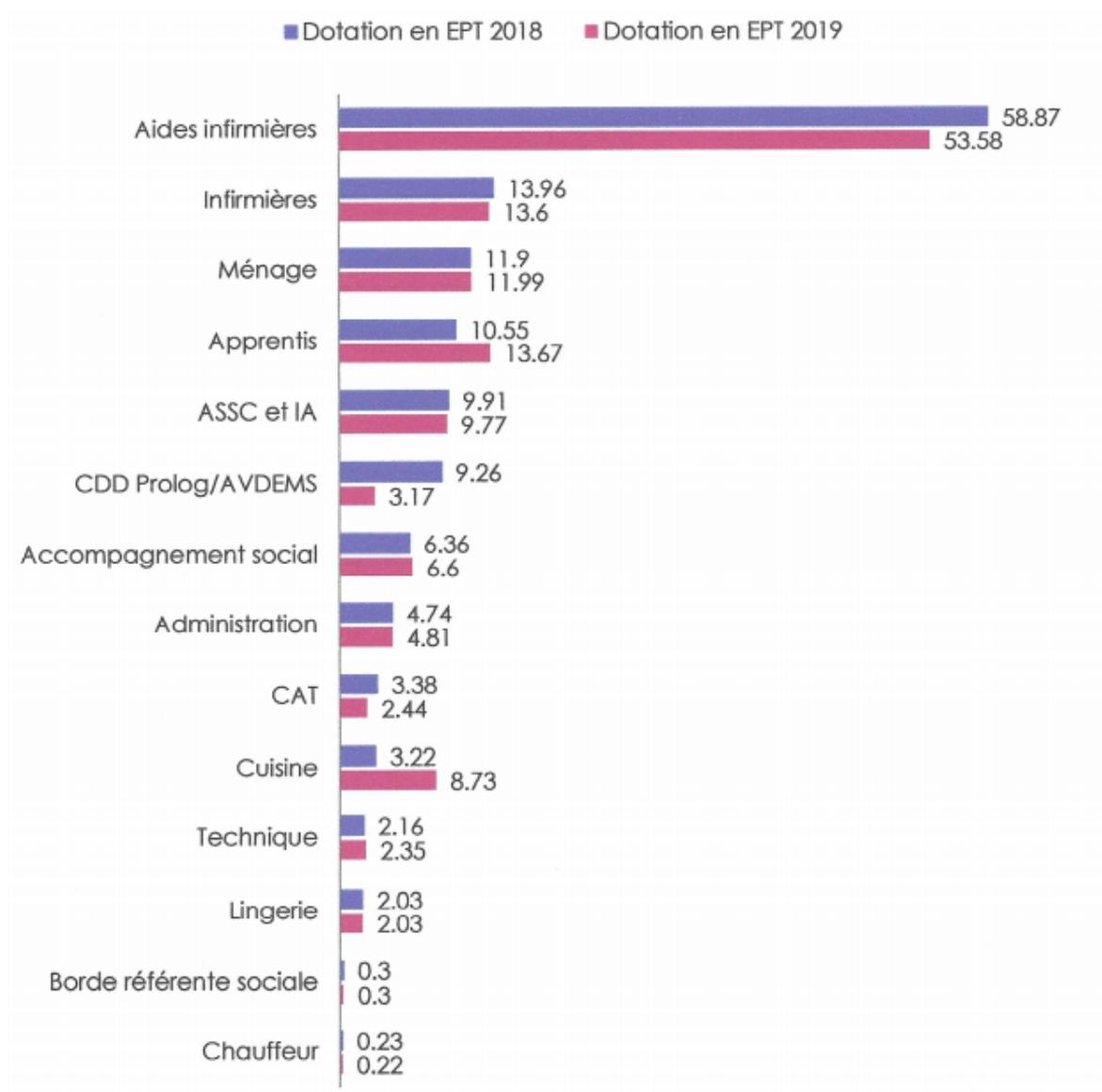


Chiffres Clé

EMS de la Fondation de l'Orme

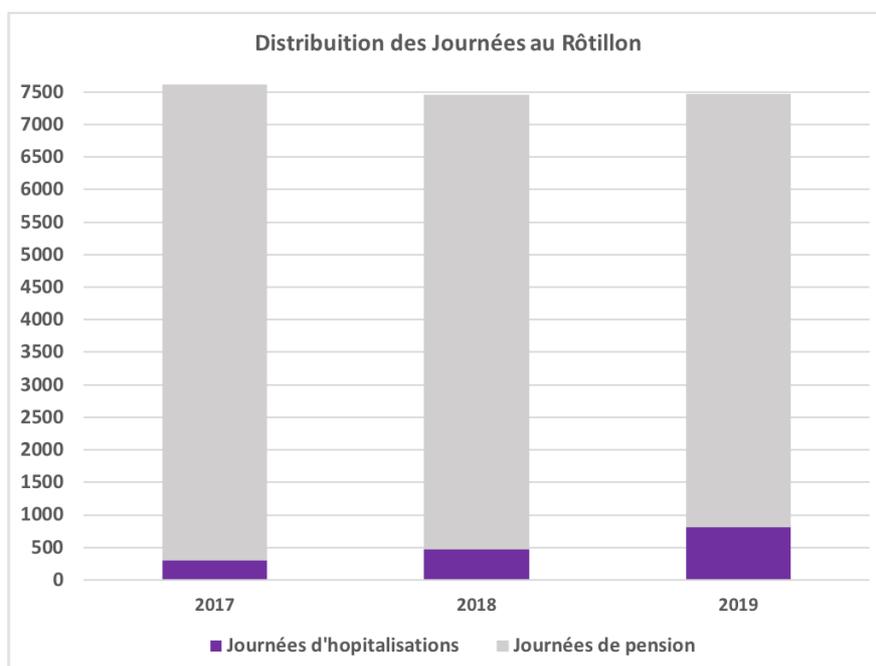
	2018	2019
Moyenne d'âge	81.66 ans	82.99 ans
Durée médiane de séjour	978 jours	1527 jours
Dotation générale	136.87 équivalents plein temps (EPT)	133.26 équivalents plein temps (EPT)

Dotation collaborateurs



L'EPSM Le Rôtillon

	2017	2018	2019
Journées de pension	7318	6984	6672
Journées d'hospitalisations	296	472	805
Taux d'activité y c. hospitalisations	99.33%	97.27%	97.55%



Admissions 2019			
Provenance	Hôpital	Autres Foyers	Domicile
Quantité	4	3	1
Total	8		

Départs 2019			
Raison	Hôpital	Appartement	Décès
Quantité	6	3	1
Total	10		

Âge moyen femmes en 2019 : 47 ans

Âge moyen hommes en 2019 : 45 ans

Durée moyenne de séjour : 731.28 jours

Comptes 2019

Fondation de l'Orme

Bilan

ACTIF	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
	CHF	CHF
Trésorerie	7 356 505,55	5 933 874,25
Créances, stocks et actifs de régularisation	2 339 772,61	2 434 540,61
Actif immobilisé	7 143 773,19	8 029 353,55
TOTAL ACTIF	<u>16 840 051,35</u>	<u>16 397 768,41</u>
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	1 526 495,66	1 544 002,13
Capitaux étrangers à long terme	9 700 426,95	11 419 378,80
Capitaux propres	5 613 128,74	3 434 387,48
TOTAL PASSIF	<u>16 840 051,35</u>	<u>16 397 768,41</u>

Produits et charges

PRODUITS	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(1.2019-12.2019) CHF	(1.2018-12.2018) CHF
Contributions pensionnaires	14 411 330,26	13 893 422,19
Autres recettes d'exploitation	390 232,73	236 275,30
TOTAL PRODUITS	<u>14 801 562,99</u>	<u>14 129 697,49</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	11 052 908,71	11 133 717,74
Autres charges d'exploitation	2 614 491,03	2 635 827,14
TOTAL CHARGES	<u>13 667 399,74</u>	<u>13 769 544,88</u>
RÉSULTAT EXPLOITATION	<u>1 134 163,25</u>	<u>360 152,61</u>

Fiduciaire Locasser SA - 39, rue de Neuchâtel - 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 424 15 51 - Fax 024 424 15 69 - E-mail : info@locasser.ch

L'approbation des comptes par circularisation a été entérinée lors de la séance du Conseil de fondation du 30 juin 2020.

Rapport de l'organe de révision de la Fondation de l'Orme

DEPUIS 1962	FIDUCIAIRE FAVRE & PERREAUD SA																	
<p>Rapport de l'organe de révision de la Fondation de l'Orme LAUSANNE</p>																		
<p>Lausanne, le 12 mai 2020</p>																		
<p>En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de la Fondation de l'Orme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.</p>																		
<p>La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.</p>																		
<p>Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la société contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinés à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.</p>																		
<p>Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.</p>																		
<p>FIDUCIAIRE FAVRE & PERREAUD SA</p>																		
<table border="0"><tr><td style="text-align: center;"> C. A. Favre Perreaud Expert-réviseur agréé</td><td style="text-align: center;"> Ph. Perreaud Expert-réviseur agréé Réviseur responsable</td></tr></table>			 C. A. Favre Perreaud Expert-réviseur agréé	 Ph. Perreaud Expert-réviseur agréé Réviseur responsable														
 C. A. Favre Perreaud Expert-réviseur agréé	 Ph. Perreaud Expert-réviseur agréé Réviseur responsable																	
<p><u>Annexes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Reproduction des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)- Proposition relative à l'emploi du bénéficiaire																		
<table border="0"><tr><td> Ch. de Villard 14</td><td>1004 Lausanne</td><td>•</td><td>Case postale</td><td>1000 Lausanne 22</td><td> Membre d'EXPERT suisse</td><td>contact@fiduciairefp.ch</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Téléphone 021 641 60 70</td><td>•</td><td colspan="2">Télécopie 021 641 60 71</td><td>•</td><td>N° fédéral CHE-107.021.736</td><td>www.fiduciairefp.ch</td></tr></table>			 Ch. de Villard 14	1004 Lausanne	•	Case postale	1000 Lausanne 22	 Membre d'EXPERT suisse	contact@fiduciairefp.ch		Téléphone 021 641 60 70		•	Télécopie 021 641 60 71		•	N° fédéral CHE-107.021.736	www.fiduciairefp.ch
 Ch. de Villard 14	1004 Lausanne	•	Case postale	1000 Lausanne 22	 Membre d'EXPERT suisse	contact@fiduciairefp.ch												
Téléphone 021 641 60 70		•	Télécopie 021 641 60 71		•	N° fédéral CHE-107.021.736	www.fiduciairefp.ch											

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les membres du conseil de Fondation pour leur écoute attentive et leur soutien tout au long de l'année ainsi que les collaborateurs de la fiduciaire Locasser pour ses conseils avisés.

Le travail remarquable et l'engagement de chaque collaborateur-trice, tous secteurs confondus durant 2019, méritent nos sincères remerciements.

Nous tenons également à remercier le 1er lieutenant Stoll ainsi que l'adjudant Pollen de Police de proximité Lausanne pour leur disponibilité et leur soutien dans la réalisation de notre mission.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à nos partenaires privés et institutionnels qui, de par leur engagement, leur soutien et leur générosité, contribuent activement à la qualité de nos prestations. Parmi ceux-ci, nous tenons à nommer plus particulièrement :

La fondation du Denantou

Le département de la Santé et de l'Action sociale

La direction générale de la cohésion sociale

L'office AI du canton de Vaud

Héviva, association vaudoise des institutions médico-psychosociales

ESSIL, Ecole supérieure sociale intercantonale de Lausanne

Le Lions' Club de Lausanne Bourg

Les donateurs privés

Les associations professionnelles

L'ensemble du réseau sociosanitaire Vaudois

Les membres du conseil de Fondation

Les médecins responsables et leurs remplaçants

Les responsables et collaborateurs de la Fiduciaire Locasser SA

Les membres de l'association des Amis de la fondation de l'Orme

La fondation Bois-Gentil, L'EMS Le Home-Les Pins

Eliane Bovitutti
directrice EPSM Le Rôtillon

Véronique Gafner
directrice EMS de la Fondation de
l'Orme